



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers Présents 10

PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS

Séance ordinaire
du 25 octobre 2016 à 19 heures 00
sous la présidence de M. Richard MAZAJCZYK,
Maire

Sont présents : ABIDI Farid, DICK Rosalie, JEANDON Christelle, GUTTIG Stéphanie, LILLER Laurent, MAZAJCZYK Richard, SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas, TRIANTAFYLLIDIS Pascal, WEISS Jean-Julien.

Absents excusés : BINDLER Miriam, DRAXEL Laurent, WEISS Nicolas.

Absente : DROUET Angélique

Ont donné procuration : MOREAUX Muriel à GUTTIG Stéphanie

Secrétaire de séance : LILLER Laurent.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 16 septembre 2016
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Décision modificative n°2
4. Divers

Point 1

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2016

Le procès-verbal des délibérations de la séance du 13 mai 2016 expédié à tous les membres, est commenté par Mr le Maire. Le procès-verbal est accepté à 9 voix pour – 2 abstentions (MM. SCHWEITZER Carlo et SPRINGINSFELD Thomas, absents le 16.09).

Point 2

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur LILLER Laurent a été désigné secrétaire de séance.

Point 3

Décision modificative n°2 – Paiement des indemnités de résiliation des marchés

Le Maire rappelle à l'assemblée : dans le cadre des marchés de constructions d'une nouvelle mairie et d'une nouvelle école, suite à l'injonction du représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité, les lots n°3 du marché relatif à l'école, ainsi que les lots n°2, n° 3 et n°8 du marché relatif à la mairie, qui avaient été notifiés aux entreprises, ont été résiliés.

Ainsi que le stipulent les Cahiers des Clauses Administratives Particulières relatifs à ces deux marchés de travaux, en cas de résiliation, une indemnité d'un montant correspondant à 5% du montant HT des travaux doit être versée à l'entreprise qui en fait la demande. Les trois entreprises concernées ont demandé le paiement de cette indemnité.

Afin de pouvoir procéder au paiement des indemnités dues aux entreprises concernées, il y a lieu de voter une décision modificative afin d'avoir les crédits nécessaires au compte correspondant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Vote la décision modificative suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>			
Dépenses		Recettes	
678	12500,00	7,11111	
<i>Autres charges exceptionnelles</i>		7,11111	
		7,11111	
Compte 023	-12 500,00		
<i>Virement à la Section d'investissement</i>			
TOTAL section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
	0,00		0,00
<u>Section d'investissement</u>			
Dépenses:		Recettes:	
21311	-12500,00	Compte 021	-12 500,00
<i>Bâtiment public-mairie</i>		<i>Virement de la Section de Fonctionnement</i>	
TOTAL section d'investissement			
Dépenses:		Recettes:	
	-12 500,00		-12 500,00

Point n°4
Divers

- **Vœux du Maire fixés au 6 janvier 2017 à 20 heures**
- **Présentation en détail du Plan Communal de Sauvegarde de la commune (PCS).**
Suite à cette présentation au Conseil Municipal, le Maire prendra un arrêté d'adoption du PCS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30 mn.

2016-17

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 25 octobre 2016
--

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 16 septembre 2016
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Décision modificative n°2
4. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MAZAJCZYK Richard	Maire		
SCHWEITZER Carlo	1 ^{er} Adjoint		
DROUET Angélique	2 ^{ème} Adjoint	Absente	
ABIDI Farid	3 ^{ème} Adjoint		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal	Excusé	
SPRINGINSFELD Thomas	Conseiller municipal		
TRIANAFYLLIDIS Pascal	Conseiller municipal		
MOREAUX Muriel	Conseillère municipale	Procuration à GUTTIG Stéphanie	
JEANDON Christelle	Conseillère municipale		
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal	Excusé	
LILLER Laurent	Conseiller municipal		
DICK Rosalie	Conseillère municipale		
WEISS Jean-Julien	Conseiller municipal		
BINDLER Miriam	Conseillère municipale	Excusée	